

Mmes et MM. les adhérents

Seilhac, le 17 février 2018

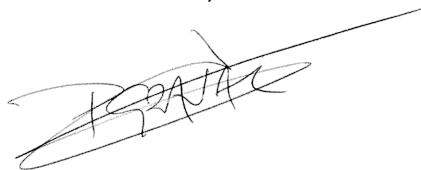
Objet : Assemblée générale extraordinaire du CRMTL du 17/02/2018

Cher.e.s ami.e.s,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion d'**assemblée générale extraordinaire** du Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin qui aura lieu le **mardi 17 avril 2018 à partir de 19h à la Mairie de Seilhac (salle Cerous)**.

Horaire et salle	Réunion	Ordre du jour
19:00 Salle Cerous dernier étage	Assemblée générale extraordinaire	<ul style="list-style-type: none">• Présentation des propositions de modifications des statuts du CRMTL ;• 1^{ère} résolution : approbation des modifications des statuts du CRMTL ;• Questions diverses.

Comptant sur votre présence, veuillez recevoir, Cher.e.s ami.e.s, mes salutations les plus sincères.

M. Patrick GRAVAL,

Président



Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin

**Assemblée générale extraordinaire
Mardi 17 avril 2018 - Mairie de Seilhac**

Coupon-réponse / Pouvoir

Je soussigné(e)

Représentant la personne morale (pour les associations adhérentes uniquement) :

.....

- Prendra part à l'Assemblée Générale.
- Ne prendra pas part à l'Assemblée Générale et donne pouvoir à :
pour m'y représenter.
- Est candidat.e au Conseil d'Administration.

Fait à le

Signature :

A compléter et retourner dès que possible (date limite de réponse : lundi 16 avril 2018) :

- Par mél à meunier@crmtl.fr ;
- Par courrier à : CRMT en Limousin – 4 avenue Jean Vinatier – 19700 SEILHAC ;
- Par télécopie au 05 55 27 93 49 ;

Hors envoi de pouvoir, réponse possible par téléphone au 05 55 27 93 48.